



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E178556

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2024

ÉDITÉ LE 20/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2015

Forme juridique : SASU

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 811 691 781 00025

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 1901ZEN118303Y

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 1901ZEN118303Y

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : A.C.BAT

Sigle : A.C.BAT

23 RUE D'HAUBOURDIN
59139 WATTIGNIES

Téléphone : 06 34 55 73 66

Portable :

Site Internet :

E-mail : caria@club-internet.fr

Responsabilité légale :

CARIA ADRIENO PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	05/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	05/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/07/2023
o Isolation des combles perdus	05/07/2023
o Isolation des planchers bas	05/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.